

Parc national de Port Cros

Orientation 3.3 Participer au développement durable de l'économie maritime et littorale

Le territoire du parc national de Port-Cros est fortement marqué par le développement de l'économie littorale et maritime. Depuis 2005, la présence du pôle de compétitivité mer à vocation mondiale, a permis de fédérer autour de thématiques maritimes et littorales à forts enjeux sécuritaires et durables, les acteurs scientifiques et économiques de l'agglomération toulonnaise.

Le parc national de Port-Cros, en tant qu'établissement public, territoire d'expérimentation et enfin par son tissu socio-économique, doit s'impliquer plus fortement dans le développement de l'économie littorale et maritime durable. Certaines thématiques portées en particulier par le pôle mer et l'université de Toulon ont été identifiées comme des leviers à mobiliser plus spécifiquement sur le territoire du parc national : le nautisme propre, secteur dans lequel le territoire du parc national doit être pilote, la sécurité et la sûreté maritime, les biotechnologies marines, le génie écologique littoral.

[...]

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres p
<p>3.3.1 Développer une économie autour du nautisme propre.</p> <p>Il s'agit de développer la gestion environnementale dans la filière du nautisme notamment dans le domaine de la mise aux normes environnementales des navires de plaisance et l'amélioration des usages de navigation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion de la démarche • Sensibilisation aux bonnes pratiques de la filière nautique • Montage de partenariats, rôle de démonstrateur • Échanges d'expériences 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Ports communaux • Équipement et mise à disposition dans les ports de matériel de récupération et de traitement des eaux noires des bateaux • Information et sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • CCIV, CMA • Fédération des industries nautiques • Loueurs de bateau gestionnaires de por associations locales • Réseau Econav, M ADEME, Pôle Mer, compagnies maritim AAMP
<p>3.3.2 Conforter le positionnement du territoire sur l'économie autour de la sécurité et de la sûreté maritime, surveillance et intervention maritime.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Pôle Mer Méditerranée • CCIV • TVT

Parc national de Port Cros

			<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • Partenaires scienti • Marine nationale • CROSS Med • PREMAR
<p>3.3.3 Développer une économie autour des problématiques</p> <p>d'aménagements côtiers durables et de génie écologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> • Site pilote sur Hyères (Ceinturon) • Pôle Mer Méditerranée • CCIV • DDTM, BRGM, CELRL, TVT • Intercommunalités • Partenaires scientifiques
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4525

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-10 23:26